

REUNION DU COMITE SYNDICAL

MARDI 24 FEVRIER 2026 à 18h30.

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-six, le 24 février,

LE COMITE SYNDICAL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Siège, sous la présidence de M. Patrick FERRARIS.

Date de convocation du Comité : 17 février 2026

PRESENTS : MM. VERJAT, GIRAUD, BALLY, CARRAS, COTTAZ, DAMBONVILLE, DROGOZ, EMERAUD, FERRARIS, GARCIA, CONSTANTIN, Mme MOREL, MM. ODET, TOUSSENEL, VUAILLAT, DURAND, Mme HARTMANN, MM. BLANDIN, COURBOU, Mme BEAUGELIN, M. MONIN**, Mme STIVAL.

EXCUSES : MM. BARRET, GRANGER, CHAVANON, Mme GAUDET, MM. GRILLET, LELONG, Mme TISSERAND.

Secrétaire de séance : Louis BALLY

*Pouvoir : de M. GRILLET à Mme STIVAL

** Arrivée de M. MONIN à compter de la délibération n°3.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 28 janvier 2026,
- Révision du RIFSEEP,
- Création d'un poste d'adjoint technique,
- Vote du compte administratif/CFU du service eau 2025,
- Affectation des résultats 2025 du service eau,
- Vote du budget supplémentaire eau 2026,
- Vote du compte administratif/CFU du service assainissement 2025,
- Affectation des résultats 2025 du service assainissement,
- Vote du budget supplémentaire assainissement 2026,
- Modification du règlement du service eau pour adaptation à l'individualisation des compteurs,
- Bordereau des prix, ajout d'un article,
- Achat d'une parcelle de terrain à Trept,
- Extension du réseau pour l'alimentation en électricité d'une station de pompage à La Chapelle de la Tour,
- Questions diverses.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président ouvre la séance. M. BALLY est désigné secrétaire de séance.

I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DU 28 JANVIER 2026

Le procès-verbal n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

II. REVISION DU RIFSEEP - Délibération 2026_02_01

Pour permettre aux élus à venir de partir sur de bonnes bases, le Président souhaite réviser la délibération cadre relative au RIFSEEP.

En effet, certaines situations ne sont pas évoquées dans la délibération actuelle (temps partiel thérapeutique, période préparatoire de reclassement).

D'autre part le CDG 38 a attiré l'attention des collectivités sur l'importance de sécuriser le versement de la prime annuelle avec la délibération du RIFSEEP. La délibération actuelle doit être modifiée pour éviter toute ambiguïté.

1- Reformulation du RIFSEEP

Le RIFSEEP est composé d'une part fixe, l'IFSE, qui sera versée en deux parties, l'une de périodicité mensuelle et l'autre de périodicité bi-annuelle, l'IFSE bi-annuelle correspondant à l'ancienne « IFSE annuelle ». La part variable est le CIA.

2- Reformulation de l'indemnité attribuée au régisseur

L'indemnité attribuée au régisseur (et sous-régisseur) sera versée une fois par an sous forme de majoration de l'IFSE mensuelle à l'issue de la clôture de la régie (en janvier).

3- Devenir du RIFSEEP en cas de TPT ou PPR

Le régime indemnitaire est maintenu dans les mêmes proportions que le temps de travail effectif pour le temps partiel thérapeutique (TPT).

Le régime indemnitaire est maintenu pour la période préparatoire au reclassement (PPR).

A NOTER : ces trois points ont reçu un avis favorable du CST

4- Revalorisation des montants plafonds de l'IFSE mensuelle de base par catégorie

Il est proposé de réévaluer les plafonds de l'IFSE dont les montants n'ont pas évolué depuis **décembre 2019**, date de mise en place du RIFSEEP.

En effet, les traitements indiciaires de la fonction publique limitent souvent la juste rémunération de personnels compétents et méritants, le RIFSEEP est alors le seul levier possible pour une rémunération équitable. C'est aussi un point important lors des recrutements ou pour fidéliser les agents en poste. Le Président rappelle que les montants plafonds actuels sont inférieurs aux plafonds maximums correspondants aux plafonds du RIFSEEP de la Fonction Publique d'Etat. Les plafonds actuels au vu de l'inflation des dernières années deviennent insuffisants pour une juste rémunération des agents.

Parallèlement, étant donné l'évolution du coût de la vie sur la période 2019-2025 d'environ + 9%, le Président propose :

5- Revalorisation de l' « IFSE bi-annuelle »

Anciennement nommée IFSE annuelle, l'IFSE bi-annuelle est une majoration de l'IFSE mensuelle versée en juin et novembre (ou au départ de l'agent). Son montant est fixe suivant le groupe de fonction. Inchangée depuis 2020, il est proposé une hausse de +9% de son montant.

6- Hausse générale de l'IFSE mensuelle de base de chaque agent

Depuis 2020, seule des hausses ponctuelles de l'IFSE de certains agents ont été concédées en raison de changement de postes, prise de compétences, responsabilité, avancement de grades...

Etant donné l'inflation importante sur cette période, il est proposé une augmentation générale de l'IFSE mensuelle de base de chaque agent de +9% à compter du 1^{er} mars.

7- Revalorisation du CIA

Il est proposé une revalorisation du plafond CIA de + 150 €, actuellement fixé à 500 € maximum pour toutes les catégories, soit un CIA maximum de 650 € pour toutes les catégories.

Catégorie Cadre d'emploi	Groupe de fonctions	Montants IFSE mensuelle actuelle		Montants IFSE/CIA proposé				Plafonds annuels IFSE+CIA SEPECC 2026	Plafonds annuels IFSE+CIA FPE	
		IFSE mensuelle MINI	IFSE mensuelle MAXI	IFSE mensuelle MINI dès 2026	IFSE mensuelle MAXI dès 2026	IFSE annuelle 2025	proposition IFSE annuelle 2026 (+9%)			proposition CIA 2026 MAXI (+150€)
CATEGORIE A										
Ingénieur/Attaché	A1	1000	2 000	1 000	3 000	2 850	3 107	650	39 757	42 600
	A2	850	1 700	850	2 500	2 750	2 998	650	33 648	37 800
CATEGORIE B										
Technicien /Rédacteur	B1	550	1 100	550	1 300	2 650	2 889	650	19 139	19 860
	B2	450	900	450	1 100	2 450	2 671	650	16 521	18 200
CATEGORIE C										
Agent de maîtrise / Adjoint Technique / Adjoint administratif	C1	350	700	350	780	2 250	2 453	650	12 463	12 600
	C2	250	500	250	700	2 150	2 344	650	11 394	12 000
	C3	150	300	150	500	1 600	1 744	650	8 394	12 000

La hausse générale de +9% de l'IFSE mensuelle des agents à compter du 1er mars 2026 impacte le chapitre 12 à hauteur de + 25 000 €

Mme HARTMANN demande quel sera l'impact sur la ligne budgétaire.

Comme indiqué sur le récapitulatif, toutes les mesures prévues entraînent une hausse du chapitre 12 d'environ 50 000 €.

En l'absence d'autres questions, le Président met au vote la nouvelle délibération relative au RIFSEEP comprenant les évolutions présentées. Le Comité syndical approuve à l'unanimité la mise à jour de cette délibération.

III. CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE- Délibération 2026_02_02

Monsieur le Président expose qu'un agent en disponibilité pour convenances personnelles a demandé à être réintégré.

Il s'agit d'un ancien agent d'exploitation du service eau qui était expérimenté.

Parallèlement à cette demande, la prolongation d'un arrêt longue maladie met en difficulté le service SPANC qui prend du retard. L'embauche d'un contrôleur SPANC avait été précédemment évoquée.

Il est proposé de former un agent volontaire du service eau pour venir en soutien au SPANC et de créer un nouveau poste d'adjoint technique à compter du 1^{er} mars 2026 pour réintégrer l'agent qui était en disponibilité au service eau.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint technique à temps complet à compter du 1^{er} mars 2026.

IV. VOTE DU CA/CFU EAU 2025 - Délibération 2026_02_03

Le Président laisse la parole à Florence BOSSY qui expose qu'un blocage informatique nationale au niveau de la perception n'a pas permis d'obtenir le CFU définitif, cependant les chiffres proposés aujourd'hui ont été validés par le perceuteur et permettront une affectation anticipée des résultats.

Chapitres	Comptes	Total budget 2025	Compte administratif au 31/12/2025	RAR 2025
FONCTIONNEMENT - T O T A L D E P E N S E S		10 313 093,00 €	9 293 835,64 €	-
FONCTIONNEMENT - T O T A L R E C E T T E S		10 313 093,00 €	10 358 456,10 €	-
Solde d'exécution 2025			1 064 620,46 €	
INVESTISSEMENT - T O T A L D E P E N S E S		10 784 046,24 €	4 454 444,17 €	1 030 126,66 €
INVESTISSEMENT - T O T A L R E C E T T E S		10 784 046,24 €	6 312 480,54 €	1 408 243,84 €
Solde d'exécution 2025			1 858 036,37 €	
+ Report n-1			1 680 825,24 €	
SOLDE D'EXECUTION y/c N-1 INVESTISSEMENTS			3 538 861,61 €	378 117,18 €
RESULTATS TOTAUX CUMULES			4 603 482,07 €	
RESULTATS TOTAUX CUMULES y/c RAR			4 981 599,25 €	

SECTION EXPLOITATION - DEPENSES

D F	011 - Charges à caractère général	2 041 899,00 €	1 711 948,88 €	0,00 €
D F	012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 976 225,00 €	1 958 225,73 €	0,00 €
D F	014 - Atténuations de produits	660 075,00 €	622 118,00 €	0,00 €
D F	65 - Autres charges de gestion courante	3 585 577,00 €	3 397 591,72 €	0,00 €
D F	66 - Charges financières	317 767,00 €	258 088,55 €	0,00 €
D F	67 - Charges exceptionnelles	342 500,00 €	281 346,20 €	0,00 €
OPERATIONS D'ORDRE :				
D F	022 - Dépenses imprévues (exploitation)	55 296,00 €	0,00 €	0,00 €
D F	023 - Virement à la section d'investissement	196 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D F	042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	1 117 754,00 €	1 061 537,58 €	0,00 €
D F	68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	20 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €

SECTION EXPLOITATION - RECETTES

R F	002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	29 000,00 €	29 000,00 €	0,00 €
R F	70 - Ventes de produits fabriqués, prestat ^m de services,	9 423 340,00 €	9 370 073,24 €	0,00 €
R F	74 - Subventions d'exploitation	7 665,00 €	16 397,00 €	0,00 €
R F	75 - Autres produits de gestion courante	48 910,00 €	86 424,80 €	0,00 €
R F	76 - Produits financiers	3 090,00 €	30 538,14 €	0,00 €
R F	77 - Produits exceptionnels	0,00 €	178 790,00 €	0,00 €
OPERATIONS D'ORDRE :				
R F	013 - Atténuations de charges	235 000,00 €	190 589,14 €	0,00 €
R F	042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	566 088,00 €	452 843,78 €	0,00 €

SECTION INVESTISSEMENT - DEPENSES

D I	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D I	020 - Dépenses imprévues (investissement)	174 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D I	16 - Emprunts et dettes assimilées	498 850,00 €	498 511,77 €	0,00 €
D I	20 - Immobilisations incorporelles	42 000,00 €	5 185,00 €	19 939,00 €
D I	21 - Immobilisations corporelles	574 339,00 €	143 608,59 €	3 433,20 €
D I	23 - Immobilisations en cours	7 306 694,24 €	2 848 639,06 €	770 264,94 €
D I	458112 - INTERCONNEXION SEA LES ABRETS - FAVERG	897 000,00 €	505 538,87 €	236 489,52 €
D I	458113 - EXTENSION RESEAU EAU POTABLE DOLOMIEL	115 075,00 €	317,10 €	0,00 €
D I	458114 - FINANCEMENT PART SUBV AERMC POUR SEA	610 000,00 €	0,00 €	0,00 €
OPERATIONS D'ORDRE :				
D I	040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	566 088,00 €	452 843,78 €	0,00 €

SECTION INVESTISSEMENT - RECETTES

R I	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement	1 680 825,24 €	1 680 825,24 €	0,00 €
R I	10 - Dotations, fonds divers et réserves	856 747,99 €	856 747,99 €	0,00 €
R I	13 - Subventions d'investissement	2 414 456,00 €	1 028 656,00 €	1 171 754,32 €
R I	16 - Emprunts et dettes assimilées	2 853 188,01 €	2 853 188,00 €	0,00 €
R I	20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R I	21 - Immobilisations corporelles	0,00 €	8 495,00 €	0,00 €
R I	23 - Immobilisations en cours	43 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R I	458212 - INTERCONNEXION SEA LES ABRETS - FAVERG	897 000,00 €	505 538,87 €	236 489,52 €

Le CFU a été approuvé lors de cette réunion alors que le document définitif n'avait pas été transmis par le Trésorier, cette délibération est donc annulée, le CFU devra être approuvé ultérieurement.

V. AFFECTATION DES RESULTATS 2025 DU SERVICE EAU- Délibération 2026_02_04

Monsieur le Président présente les résultats provisoires de l'exercice 2025 :

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE					A
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	9 103 221,00	10 284 093,00	19 387 314,00
	Recettes réalisées (1)	B	6 312 480,54	10 329 456,10	16 641 936,64
	Restes à réaliser	C	1 408 243,84	0,00	1 408 243,84
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	10 784 046,24	10 313 093,00	21 097 139,24
	Dépenses réalisées (1)	E	4 454 444,17	9 293 835,64	13 748 279,81
	Restes à réaliser	F	1 030 126,66	0,00	1 030 126,66
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	1 858 036,37	1 035 620,46	2 893 656,83
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	1 680 825,24	29 000,00	1 709 825,24
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	3 538 861,61	1 064 620,46	4 603 482,07
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	378 117,18	0,00	378 117,18
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	3 916 978,79	1 064 620,46	4 981 599,25

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Florence BOSSY détaille les soldes d'exécution de l'exercice 2025.

Le résultat de la section d'investissement semble important mais Florence BOSSY rappelle qu'un emprunt avait été contracté mais les travaux n'ont pas encore été réalisés et d'autres travaux n'ont pas encore été réalisés.

Concernant le solde de la section de fonctionnement qui s'élève à 1 064 620, 46 € il s'inscrit dans l'orientation fixée par le Comité d'un autofinancement des programmes d'investissement, ainsi en 2025 le programme d'investissement a été réalisé sans recours à l'emprunt.

Il est proposé de reporter l'intégralité des 1 064 620,46 € en section de fonctionnement afin de laisser plus de latitude aux prochains élus pour l'utilisation de ce report. La même règle sera proposée en assainissement.

Il est précisé que cette affectation des résultats est rendue possible par une couverture suffisante du besoin de financement de la section d'investissement constaté au budget.

En l'absence de questions, l'affectation anticipée des résultats de l'exercice 2025 du budget eau proposée est approuvée à l'unanimité.

VI. VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE EAU 2026- Délibération 2026_02_05

Florence BOSSY présente les modifications apportées par le budget supplémentaire eau proposé.

On retrouve essentiellement en dépenses d'exploitation : une petite majoration des charges à caractère général, la hausse du RIFSEEP au chapitre 12 (pour 50 000 €) ainsi que l'embauche de l'agent revenant de disponibilité (pour 32 000 € sur 10 mois) et 6 000 € pour la formation des agents.

Concernant les opérations d'ordre, 839 826.46 € (issus de l'excédent reporté de 2025) sont prévus en virement à la section d'investissement. Un supplément de dotation aux amortissements est également prévu.

En recettes d'investissement, outre le résultat d'exploitation reporté, on retrouve 7 358 € de reprise de subventions supplémentaires.

M. GARCIA demande comment il est possible que les charges financières augmentent entre 2025 et 2026 alors qu'il n'y a aucun emprunt prévu ?

Florence BOSSY explique qu'il s'agit d'emprunts contractés en 2025 et qui génèrent leurs premiers intérêts sur 2026.

Chapitres	RAR 2025	BP 2026 proposé	BS	BP+BS 2026 + RAR 2025
FONCTIONNEMENT - T O T A L DEPENSES	-	9 973 325.00 €	1 071 978.46 €	11 045 303.46 €
FONCTIONNEMENT - T O T A L RECETTES	-	9 973 325.00 €	1 071 978.46 €	11 045 303.46 €
INVESTISSEMENT - T O T A L DEPENSES	1 030 126.66 €	3 542 133.00 €	3 601 855.25 €	8 174 114.91 €
INVESTISSEMENT - T O T A L RECETTES	1 408 243.84 €	3 164 015.82 €	3 601 855.25 €	8 174 114.91 €
	378 117.18 €			
SECTION FONCTIONNEMENT - DEPENSES				
011 - Charges à caractère général	0.00 €	2 032 265.00 €	23 250.00 €	2 055 515.00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	0.00 €	2 035 573.00 €	88 436.00 €	2 124 009.00 €
014 - Atténuations de produits	0.00 €	596 971.00 €	0.00 €	596 971.00 €
65 - Autres charges de gestion courante	0.00 €	3 324 084.00 €	0.00 €	3 324 084.00 €
66 - Charges financières	0.00 €	290 126.00 €	0.00 €	290 126.00 €
67 - Charges exceptionnelles	0.00 €	213 500.00 €	0.00 €	213 500.00 €
OPERATIONS D'ORDRE :				
022 - Dépenses imprévues (exploitation)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
023 - Virement à la section d'investissement	0.00 €	215 000.00 €	839 826.46 €	1 054 826.46 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00 €	1 092 447.00 €	120 466.00 €	1 212 913.00 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	0.00 €	173 359.00 €	0.00 €	173 359.00 €
SECTION FONCTIONNEMENT - RECETTES				
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0.00 €	0.00 €	1 064 620.46 €	1 064 620.46 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, march	0.00 €	9 180 302.00 €	0.00 €	9 180 302.00 €
74 - Subventions d'exploitation	0.00 €	7 500.00 €	0.00 €	7 500.00 €
75 - Autres produits de gestion courante	0.00 €	73 000.00 €	0.00 €	73 000.00 €
76 - Produits financiers	0.00 €	2 090.00 €	0.00 €	2 090.00 €
77 - Produits exceptionnels	0.00 €	18 000.00 €	0.00 €	18 000.00 €
OPERATIONS D'ORDRE :				
013 - Atténuations de charges	0.00 €	202 300.00 €	0.00 €	202 300.00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00 €	490 133.00 €	7 358.00 €	497 491.00 €
SECTION INVESTISSEMENT - DEPENSES				
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
020 - Dépenses imprévues (investissement)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	544 000.00 €	0.00 €	544 000.00 €
20 - Immobilisations incorporelles	19 939.00 €	8 220.00 €	16 000.00 €	44 159.00 €
21 - Immobilisations corporelles	3 433.20 €	292 580.00 €	90 000.00 €	386 013.20 €
23 - Immobilisations en cours	770 264.94 €	2 207 200.00 €	3 488 497.25 €	6 465 962.19 €
458112 - INTERCONNEXION SEA LES ABRETS - FAVERGES	236 489.52 €	0.00 €	0.00 €	236 489.52 €
458113 - EXTENSION RESEAU EAU POTABLE DOLOMIEU LA POS	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
458114 - FINANCEMENT PART SUBV AERMPC POUR SEA INTEROC	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
OPERATIONS D'ORDRE :				
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00 €	490 133.00 €	7 358.00 €	497 491.00 €
SECTION INVESTISSEMENT - RECETTES				
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €	3 538 861.61 €	3 538 861.61 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
13 - Subventions d'investissement	1 171 754.32 €	939 270.00 €	0.00 €	2 111 024.32 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	897 298.82 €	-897 298.82 €	0.00 €
20 - Immobilisations incorporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
21 - Immobilisations corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
23 - Immobilisations en cours	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	20 000.00 €
458212 - INTERCONNEXION SEA LES ABRETS - FAVERGES	236 489.52 €	0.00 €	0.00 €	236 489.52 €
458213 - EXTENSION RESEAU EAU POTABLE DOLOMIEU LA POS	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
458214 - FINANCEMENT PART SUBV AERMPC POUR SEA INTEROC	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
OPERATIONS D'ORDRE :				
021 - Virement de la section d'exploitation	0.00 €	215 000.00 €	839 826.46 €	1 054 826.46 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00 €	1 092 447.00 €	120 466.00 €	1 212 913.00 €

En investissement, le report du résultat 2025 permet d'envisager des travaux supplémentaires au PPI sur 2026 ou ultérieurement. Au chapitre 21, les 90 000 € ajoutés correspondent à la clôture du captage de Soleymieu.

En recette d'investissement, on retrouve le report du résultat 2025. L'emprunt d'équilibre prévu au BP est annulé au vu de l'excédent reporté.

Dans les opérations d'ordre on retrouve les 839 826.46 € qui pourraient être reversés par la section d'exploitation et à nouveau les nouvelles dotations pour les biens déclarés terminés et amortissables dès 2026.

En l'absence de questions, le Budget supplémentaire est approuvé à l'unanimité.

VII. VOTE DU CA/CFU DU SERVICE ASSAINISSEMENT 2025- Délibération 2026_02_06

Sen s	Sect. ion	Chapitres	Comptes	Total Prévu 2025	PROVISOIRE réalisé au 31/12/2025	RAR 2025
			FONCTIONNEMENT - T O T A L DEPENSES	3 808 474,82 €	3 082 781,36 €	-
			FONCTIONNEMENT - T O T A L RECETTES	3 808 474,82 €	3 763 671,64 €	-
			Solde d'exécution 2025		680 890,28 €	-
			INVESTISSEMENT - T O T A L DEPENSES	4 032 592,47 €	2 391 587,23 €	519 343,03 €
			INVESTISSEMENT - T O T A L RECETTES	4 032 592,47 €	2 286 573,45 €	517 044,46 €
			Solde d'exécution 2025		-105 013,78 €	
			+ Report n-1		1 227 697,47 €	-2 298,57 €
			SOLDE D'EXECUTION y/c N-1 INVESTISSEMENTS	----->	1 122 683,69 €	
			RESULTATS TOTAUX CUMULÉS		1 803 573,97 €	
			RESULTATS TOTAUX CUMULÉS y/c RAR		1 801 275,40 €	
D	F	011 - Charges à caractère général		886 126,00 €	666 944,93 €	0,00 €
D	F	012 - Charges de personnel et frais assimilés		717 299,82 €	691 276,70 €	0,00 €
D	F	014 - Atténuations de produits		3 000,00 €	2 416,00 €	0,00 €
D	F	65 - Autres charges de gestion courante		469 400,00 €	443 216,67 €	0,00 €
D	F	66 - Charges financières		337 342,00 €	309 965,31 €	0,00 €
D	F	67 - Charges exceptionnelles		30 300,00 €	28 043,61 €	0,00 €
		OPERATIONS D'ORDRE :				
D	F	022 - Dépenses imprévues (exploitation)		93 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D	F	023 - Virement à la section d'investissement		278 450,00 €	0,00 €	0,00 €
D	F	042 - Opérations d'ordre de transfert entre section		993 557,00 €	940 918,14 €	0,00 €
D	F	68 - Dotations aux amortissements et aux provisions		0,00 €	0,00 €	0,00 €
R	F	002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)		17 899,82 €	17 899,82 €	0,00 €
R	F	013 - Atténuations de charges		0,00 €	14 004,47 €	0,00 €
R	F	70 - Ventes de produits fabriqués, prestat* de services,		3 419 577,00 €	3 273 061,81 €	0,00 €
R	F	74 - Subventions d'exploitation		0,00 €	0,00 €	0,00 €
R	F	75 - Autres produits de gestion courante		4 000,00 €	17 020,10 €	0,00 €
R	F	76 - Produits financiers		1 000,00 €	12 399,15 €	0,00 €
R	F	77 - Produits exceptionnels		0,00 €	81 000,16 €	0,00 €
		OPERATIONS D'ORDRE :				
R	F	042 - Opérations d'ordre de transfert entre section		365 998,00 €	348 286,13 €	0,00 €
D	I	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement		0,00 €	0,00 €	0,00 €
D	I	020 - Dépenses imprévues (investissement)		231 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D	I	16 - Emprunts et dettes assimilées		1 120 650,00 €	1 120 647,68 €	0,00 €
D	I	20 - Immobilisations incorporelles		17 000,00 €	16 823,93 €	0,00 €
D	I	21 - Immobilisations corporelles		215 131,48 €	119 770,71 €	80 547,29 €
D	I	23 - Immobilisations en cours		1 975 697,99 €	776 455,16 €	405 795,74 €
D	I	458103 - TRAVAUX EAUX PLUVIALES ST HILAIRE		33 000,00 €	0,00 €	33 000,00 €
D	I	458104 - EXTENSION RESEAU ASST DOLOMIEU R DE LA		65 615,00 €	0,00 €	0,00 €
D	I	458105 - TRAV. EP TREPT LA GARE			0,00 €	0,00 €
		OPERATIONS D'ORDRE :				
D	I	040 - Opérations d'ordre de transfert entre section		365 998,00 €	349 616,44 €	0,00 €
D	I	041 - Opérations patrimoniales		8 500,00 €	8 273,31 €	0,00 €
R	I	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement		1 227 697,47 €	1 227 697,47 €	0,00 €
R	I	10 - Dotations, fonds divers et réserves		1 120 650,00 €	1 120 650,00 €	0,00 €
R	I	13 - Subventions d'investissement		305 123,00 €	166 402,00 €	484 044,46 €
R	I	16 - Emprunts et dettes assimilées		0,00 €	0,00 €	0,00 €

Le CFU a été approuvé lors de cette réunion alors que le document définitif n'avait pas été transmis par le Trésorier, cette délibération est donc annulée, le CFU devra être approuvé ultérieurement.

VIII. AFFECTATION DES RESULTATS 2025 DU SERVICE ASSAINISSEMENT- Délibération 2026_02_07

Monsieur le Président présente les résultats provisoires de l'exercice 2025 :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	2 804 895,00	3 790 575,00	6 595 470,00
	Recettes réalisées (1)	B	2 286 573,45	3 745 771,82	6 032 345,27
	Restes à réaliser	C	517 044,46	0,00	517 044,46
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	4 032 592,47	3 808 474,82	7 841 067,29
	Dépenses réalisées (1)	E	2 391 587,23	3 082 781,36	5 474 368,59
	Restes à réaliser	F	519 343,03	0,00	519 343,03
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-105 013,78	662 990,46	557 976,68
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	1 227 697,47	17 899,82	1 245 597,29
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	1 122 683,69	680 890,28	1 803 573,97
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-2 298,57	0,00	-2 298,57
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	1 120 385,12	680 890,28	1 801 275,40

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Florence BOSSY détaille les soldes d'exécution de l'exercice 2025.

Le solde de la section de fonctionnement qui s'élève à 680 890,28 € est proposé en report en recettes de fonctionnement pour donner toute latitude aux prochains élus comme indiqué précédemment.

Le solde d'exécution 2025 de la section d'investissement qui s'élève à 1 122 683,69 € est reporté en recettes d'investissement.

En l'absence de questions, l'affectation anticipée des résultats de l'exercice 2025 du budget assainissement proposée est approuvée à l'unanimité.

IX. VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE ASSAINISSEMENT 2026- Délibération 2026_02_08

Florence BOSSY présente le budget supplémentaire assainissement proposé :

Le chapitre 12 est augmenté de 22 000 € (part des agents assainissement dans la hausse de 50 000 € prévue au budget eau), + 62 000 € pour les charges de gestion courante, il s'agit du reversement aux VDD de la redevance assainissement des trois communes pour la facture estimée 2026, cette facturation ayant été finalement réalisée par le SEPECC pour permettre aux VDD de reprendre ces abonnés plus sereinement d'ici juillet. Sont également prévus 15 976 € en charges exceptionnelles, le changement des tournées opéré pour avancer la date de relève de ces 3 communes devrait entraîner une hausse des remboursements lors de la facture de solde.

Pour les opérations d'ordre, on prévoit 625 938,28 € qui pourraient être transférés à la section d'investissement et 14 907 € liés à de nouvelles dotations aux amortissements pour des biens terminés en 2025.

En recettes d'exploitation, on retrouve le résultat d'exploitation reporté voté précédemment ainsi que les 62 000 € correspondants à l'encaissement des redevances assainissement pour les 3 communes des VDD (La Chapelle de la Tour, Saint Jean de Soudain, La Tour du Pin).

En investissement, 5000 € supplémentaires sont prévus au chapitre 20 pour l'achat de logiciels et les frais d'installation et de formation correspondants. Au chapitre 21, 10 000 € pour l'achat de deux débitmètres, au chapitre 23, 426 564 € sont ajoutés pour des travaux supplémentaires. Les comptes 458 correspondent à des travaux d'eaux pluviales réalisés pour la commune de Trept.

Le Président explique que des travaux de mise en séparatif de la Rue du Garnier sont prévus pour plus d'un million d'euros. Ces travaux sont réalisés conjointement à TE38 qui enfouit du réseau électrique. Cependant, la mise en séparatif ne sera effective que si la commune de TREPT réalise au bout de l'ancien réseau unitaire devenu réseau d'eaux pluviales, une dernière portion de réseau d'eaux pluviales permettant la séparation définitive des effluents collectés. Le maire de la commune s'est engagé par écrit à financer ces travaux de finalisation du réseau d'eaux pluviales, bien qu'aucune délibération n'ait pu être prise en raison de la proximité des élections municipales. Les travaux supplémentaires au compte 458 correspondent donc aux travaux à réaliser pour le compte de la commune de Trept. Le Président rappelle qu'au PPI étaient prévus des travaux sur la commune de Vignieu, ces travaux ont été décalés pour pouvoir réaliser cette mise en séparatif plus urgente sur Trept.

En recettes d'investissement, on retrouve le report du solde d'exécution. L'emprunt d'équilibre prévu au BP est annulé. On retrouve les 60 000 € relatifs aux travaux eaux pluviales sur Trept. Aux chapitres d'ordre on retrouve le virement de la section de fonctionnement ainsi que la partie dotations aux amortissements pour 14907 €.

En l'absence de questions, le Budget supplémentaire 2026 de l'assainissement est approuvé à l'unanimité.

Chapitres	RAR 2025	BP 2026 proposé	BS	BP + BS 2026 + RAR 2025
FONCTIONNEMENT - T O T A L DEPENSES	-	3 698 798.00 €	742 890.28 €	4 441 688.28 €
FONCTIONNEMENT - T O T A L RECETTES	-	3 698 798.00 €	742 890.28 €	4 441 688.28 €
			0.00 €	
INVESTISSEMENT - T O T A L DEPENSES	519 343.03 €	2 931 205.00 €	501 564.40 €	3 952 112.43 €
INVESTISSEMENT - T O T A L RECETTES	517 044.46 €	2 933 503.57 €	501 564.40 €	3 952 112.43 €
				-2 298.57 €
SECTION FONCTIONNEMENT - DEPENSES				
011 - Charges à caractère général	0.00 €	685 169.00 €	2 000.00 €	687 169.00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	0.00 €	727 913.00 €	22 024.00 €	749 937.00 €
014 - Atténuations de produits	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
65 - Autres charges de gestion courante	0.00 €	264 300.00 €	62 000.00 €	326 300.00 €
66 - Charges financières	0.00 €	275 870.00 €	0.00 €	275 870.00 €
67 - Charges exceptionnelles	0.00 €	15 300.00 €	15 976.00 €	31 276.00 €
OPERATIONS D'ORDRE :				
022 - Dépenses imprévues (exploitation)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
023 - Virement à la section d'investissement	0.00 €	616 000.00 €	625 983.28 €	1 241 983.28 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00 €	975 494.00 €	14 907.00 €	990 401.00 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	0.00 €	138 752.00 €	0.00 €	138 752.00 €
				0.00 €
SECTION FONCTIONNEMENT - RECETTES				
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0.00 €	0.00 €	680 890.28 €	680 890.28 €
013 - Atténuations de charges	0.00 €	17 000.00 €	0.00 €	17 000.00 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchan	0.00 €	3 325 483.00 €	62 000.00 €	3 387 483.00 €
74 - Subventions d'exploitation	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
75 - Autres produits de gestion courante	0.00 €	14 000.00 €	0.00 €	14 000.00 €
76 - Produits financiers	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	1 000.00 €
77 - Produits exceptionnels	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
OPERATIONS D'ORDRE :				
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00 €	341 315.00 €	0.00 €	341 315.00 €
				0.00 €
SECTION INVESTISSEMENT - DEPENSES				
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
020 - Dépenses imprévues (investissement)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	1 051 400.00 €	0.00 €	1 051 400.00 €
20 - Immobilisations incorporelles	0.00 €	5 480.00 €	5 000.00 €	10 480.00 €
21 - Immobilisations corporelles	80 547.29 €	207 010.00 €	10 000.00 €	297 557.29 €
23 - Immobilisations en cours	405 795.74 €	1 326 000.00 €	426 564.40 €	2 158 360.14 €
458103 - TRAVAUX EAUX PLUVIALES ST HILAIRE	33 000.00 €	0.00 €	0.00 €	61 561.00 €
458104 - EXTENSION RESEAU ASST DOLOMIEU R DE LA POSTE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
458105 - TRAV. EP TREPT LA GARE	0.00 €	0.00 €	60 000.00 €	60 000.00 €
OPERATIONS D'ORDRE :				
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00 €	341 315.00 €	0.00 €	341 315.00 €
041 - Opérations patrimoniales	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
				0.00 €
SECTION INVESTISSEMENT - RECETTES				
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €	1 122 683.69 €	1 122 683.69 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
13 - Subventions d'investissement	484 044.46 €	0.00 €	0.00 €	484 044.46 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	1 322 009.57 €	-1 322 009.57 €	0.00 €
21 - Immobilisations corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
23 - Immobilisations en cours	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	20 000.00 €
458203 - TRAVAUX EAUX PLUVIALES ST HILAIRE	33 000.00 €	0.00 €	0.00 €	33 000.00 €
458204 - EXTENSION RESEAU ASST DOLOMIEU R DE LA POSTE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
458205 - TRAV. EP TREPT LA GARE	0.00 €	0.00 €	60 000.00 €	60 000.00 €
OPERATIONS D'ORDRE :				
021 - Virement de la section d'exploitation	0.00 €	616 000.00 €	625 983.28 €	1 241 983.28 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00 €	975 494.00 €	14 907.00 €	990 401.00 €
041 - Opérations patrimoniales	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €

X. MODIFICATION DU REGLEMENT DU SERVICE EAU- Délibération
2026_02_09

Monsieur le Président laisse la parole à Florence BOSSY qui explique qu'à la suite de la validation de la nouvelle convention d'individualisation proposé lors du dernier Comité, il y a lieu de modifier le règlement du service de l'eau, en effet actuellement, en l'absence d'individualisation, un abonnement simple est facturé à la copropriété pour le compteur général ce qui est largement défavorable au Syndicat, il est donc proposé de compléter l'article 2.6 - Cas de l'habitat collectif ainsi :

« En l'absence d'individualisation des contrats de fourniture d'eau dans un habitat collectif, le contrat est établi en fonction du nombre de logements desservis par le branchement. La facturation comprend alors autant de parts fixes (abonnements) que de logements. »

Les annexes relatives à l'individualisation des contrats de fourniture d'eau seront mises à jour.

Le Comité approuve à l'unanimité la modification du règlement du service de l'eau.

XI. BORDEREAU DES PRIX, AJOUT D'UN ARTICLE- Délibération 2026_02_10

Il est proposé de reprendre le bordereau des prix (branchements et prestations diverses) pour ajouter trois articles non référencés jusqu'à présent :

- Prise en charge DN 25 mm pour branchement PEHD 32 mm à 264.40 € HT
- Intervention pour ouverture/fermeture de site d'ouvrages à 56.70 € HT
- Plus-value pour démolition de rocher à 23.10 € HT le dm/ml

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité l'ajout de ces trois articles au bordereau des prix à compter du 1^{er} février 2026.

XII. ACHAT D'UNE PARCELLE DE TERRAIN A TREPT- Délibération 2026_02_11

Il est proposé l'achat de la parcelle E624 située à Varezieux sur la commune de Trept, cette parcelle jouxte une petite parcelle appartenant au SEPECC sur laquelle est situé un poste de refoulement. Cet achat permettrait d'avoir davantage d'espace pour intervenir autour de l'ouvrage. La commune, propriétaire de cette parcelle d'une surface de 30 m², nous la cède pour la somme de 1€, les frais de notaire et de bornage étant à notre charge.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité l'achat de cette parcelle.

XIII. EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE POUR L'ALIMENTATION D'UNE STATION DE POMPAGE A LA CHAPELLE DE LA TOUR- Délibération 2026_02_12

L'alimentation de la station de pompage de Fontaine Laurent à La Chapelle de la Tour nécessite un renforcement du réseau électrique. TE38 nous a transmis une estimation du coût des travaux nécessaires.

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec les élus et le concessionnaire ENEDIS, les montants prévisionnels sont les suivants :

- | | |
|--|-----------------|
| 1 - le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : | 37 271 € |
| 2 - le montant total de financement externe serait de : | 31 000 € |
| 3 - la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38 s'élève à : | 355 € |
| 4 - la contribution aux investissements s'élèverait à environ : | 5 916 € |

Afin de permettre à TE38 de lancer la réalisation des études d'exécution par le maître d'œuvre, il convient de :

- prendre acte de l'avant-projet et du plan de financement initiaux, étant précisé qu'après études et

avant tout démarrage de travaux, ils seront à nouveau présentés ;

- prendre acte de l'appel de contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38.

- de l'obligation d'engager le montant de la contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage au budget de la collectivité.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité la proposition de TE38.

XIV. QUESTIONS DIVERSES

Florence BOSSY souhaite préciser concernant les soldes intermédiaires de gestion qu'en eau l'excédent brut d'exploitation représente 18% de nos recettes, la CAF brute représente 1 454 000 € et 956 413 € en CAF nette soit 10% des recettes.

En assainissement l'excédent brut d'exploitation s'élève à 1 500 000 € qui représente 45% de nos recettes, une CAF brute de 1 255 622 € mais le capital restant à rembourser s'élève à 1 120 000 € soit une CAF nette 134 975 € soit 4% des recettes seulement.

Le Président rappelle que si en eau potable il y a une certaine marge de manœuvre pour la réalisation des futurs travaux d'investissement, en assainissement, la marge est bien plus réduite n'autorisant peu ou pas de travaux dans le futur. Le financement des deux stations d'épurations de St Marcel et Vézeronce en simultanée a plombé les capacités futures d'investissement. Le service assainissement est fortement endetté jusqu'en 2029, il s'agit de rester très prudent jusque-là.

Le Président tient à remercier les collaborateurs du SEPECC mais tout particulièrement les comptables pour le travail considérable fourni pendant toutes ces années pour redresser la barre et assainir les comptes.

En l'absence de questions, le Président clôt cette dernière séance.

Le secrétaire,
Louis BALLY



Le Président,
Patrick FERRARIS



--ooOoo--